



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sang

Question écrite n° 23676

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation des centres de dons de sang. En effet, le département des Alpes-Maritimes manque cruellement de sang, faute d'une bonne organisation territoriale de centres de dons sanguins. Ainsi, de nombreux habitants du haut pays niçois renoncent à se rendre dans les centres fixes, situés à une centaine de kilomètres de leur lieu d'habitation. Cette situation est aggravée par la diminution des collectes mobiles. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons de cette diminution et de lui préciser les mesures qu'il entend prendre pour pallier ces inconvénients.

Texte de la réponse

Les régions PACA et Corse sont éloignées de l'autosuffisance en matière de produits sanguins labiles (PSL). Dans ces régions, un PSL sur quatre produits distribués provient d'une autre région française. Dans ce contexte régional, les Alpes-Maritimes se distinguent par un taux de prélèvements particulièrement faible et une dépendance élevée : pratiquement un PSL sur deux PSL distribués dans les Alpes-Maritimes provient d'un département extérieur. Les raisons de cette situation sont multiples. Elles tiennent à la géographie et à la démographie, mais également à la culture et aux mentalités. L'EFS, a depuis trois ans, pris des mesures permettant d'améliorer le dispositif. Les collectes éloignées qui, depuis plusieurs années, ne permettaient de collecter qu'un nombre très restreint de poches, ont été regroupées dans le courant de l'année 2002. Ces opérations, menées en partenariat avec les instances régionales, départementales, et locales des donneurs de sang bénévoles, ont permis de stabiliser et d'augmenter le nombre moyen de poches prélevées par collecte. Un effort tout particulier a été fait sur les sites de Nice TNL, de Saint-Laurent-du-Var, et de Cannes. Cet effort s'avère payant puisque les Alpes-Maritimes devraient atteindre l'autosuffisance pour les produits plaquettaires dans le courant de l'année 2004. Un effort est également fait pour les prélèvements de plasma. Enfin, la dépendance concernant les globules rouges est en cours de stabilisation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23676

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2003, page 6442

Réponse publiée le : 10 novembre 2003, page 8687